

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur – Fraternité – Justice



Délégation Générale à la Solidarité Nationale et à la Lutte Contre l'Exclusion (TAAZOUR)



Avis de Report date d'ouverture Demande de Consultation **La nouvelle date d'ouverture des offres est fixé au 17 juillet 2025**

Pays : Mauritanie

Nom du Bénéficiaire: Programme National du Registre Social, de la Conception et du Suivi (PNRSCS)

Source de financement : TAAZOUR

Référence : Consultation : N° 44/ADHOC/2025

Intitulé du Marché : Contractualisation d'une Agence de Location de Véhicules pour les Missions du Programme National du Registre Social, de la Conception et du Suivi

1. Cette Demande de Consultation fait suite à la publication du PAA le 26/06/2025.
2. La Délégation Générale à la Solidarité Nationale et à la Lutte contre l'Exclusion (TAAZOUR) sollicite des offres sous plis fermés de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la Consultation citée en référence.
3. La procédure sera conduite par mise en concurrence en recourant à une Consultation simplifiée ouverte à tous les soumissionnaires éligibles.
4. Les Candidats éligibles intéressés peuvent retirer le Dossier de consultation qui est annexé à l'avis publié au niveau du site de publication. Toutefois, si un candidat retire le dossier dans l'intention de soumissionner, il doit informer TAAZOUR à l'adresse e-mail indiquée au paragraphe 6 ci-après.

Les candidats éligibles intéressés peuvent solliciter des clarifications sur le dossier de consultation en adressant une demande écrite par papier ou par mail au **Responsable d'appui aux commissions Ad hoc sous seuils**. Cette demande devra être formulée au plus tard deux (02) jours avant la date limite de dépôt mentionnée au paragraphe 8 ci-dessous. Les réponses aux demandes de clarification seront envoyées par mail au candidat qui a effectué la demande de clarification et aux autres candidats qui ont informé TAAZOUR de leur intention de participer à la consultation, sous réserve qu'ils aient fournis leurs adresses mail.

Pour être considéré comme qualifié, le soumissionnaire doit justifier d'au moins une expérience avérée dans la prestation de services de location d'au moins 30 véhicules 4x4

au profit de structures publiques ou parapubliques, pour une durée minimale de 30 jours ;

5. Il doit disposer d'un parc de véhicules 4X4 en très bon état, climatisé d'une capacité d'au moins 40 véhicules disponibles à l'adresse physique du fournisseur
6. La condition non négociable d'attribution du marché au moins disant qualifié, est la visite du parc par 3 membres de la commission ADHOC qui attesteront par écrit avec des photos de l'adresse physique à l'appui, que ce nombre est bien disponible à l'heure de la visite.
7. Les candidats devront fournir la preuve que ces marchés ont été exécutés de manière satisfaisante pour des entités publiques ou parapubliques (fournir les attestations de bonne exécution).
8. Les offres en trois (3) exemplaires (original plus deux copies), en langue française, devront être remises **sous pli fermé** au secrétariat central de TAAZOUR au plus tard le **17/07/2025 à 11 heures 00 minutes, heure locale à Nouakchott**. La mention suivante doit être indiquée sur l'enveloppe contenant l'offre :

« À Monsieur le Responsable d'appui aux commissions Ad hoc sous seuils, offre pour la Contractualisation d'une Agence de Location de Véhicules pour les Missions du Programme National du Registre Social, de la Conception et du Suivi: A n'ouvrir qu'en séance de la Commission ad hoc »

La soumission des offres par voie électronique n'est pas autorisée.

Les offres remises après la date et/ou l'heure indiquées ci-dessus seront écartées et ne seront pas ouvertes.

9. Les offres seront ouvertes en séance publique de la Commission Ad'hoc en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à ladite séance le **17/07/2025 à 11 heures 00 minutes, heure locale à Nouakchott**.
10. Les offres doivent avoir une **validité de soixante (60) jours à compter de la date limite de dépôts des offres**.
11. TAAZOUR se réserve le droit de ne pas donner suite ou de ne donner qu'une suite partielle à la présente Demande de Consultation.

Le Responsable d'appui/ Commissions ADHOC

